



# ASSEMBLEE GENERALE

## 8 JUIN 2019 A MANDELIEU

**14 h 30 :** Vérification des pouvoirs et émargement des délégués des associations sur la feuille de présence

### Liste des clubs présents ou représentés

<b>GAZELEC SPORTS</b>	<b>SC MOUANS-SARTOUX</b>
<b>TRINITE SPORTS</b>	<b>C.A.S Eaux</b>
<b>O.ANTIBES JLP</b>	<b>AS VENCE</b>
<b>CCCF NICE</b>	<b>STELLA SPORTS M-RCM</b>
<b>ASTT VALLAURIS</b>	<b>PING PASSION CHATEAUNEUF</b>
<b>LE TT DE MANDELIEU</b>	<b>ASPTT / SC GRASSE</b>
<b>ES VILLENEUVE LOUBET</b>	<b>CTT VILLEFRANCHE CORNE D'OR</b>
<b>CANNET TT</b>	<b>TEAM LUCIAN TAUT TT 06</b>
<b>NICE CAVIGAL TT</b>	<b>SOPHIA TT</b>
	<b>AS ESCRAGNOLLES</b>

**Soit 19 clubs sur 26 (représentant 90 voix sur 108.)**

### Liste des clubs absents :

<b>AS MONACO</b>	<b>AS LE BROC</b>
<b>LA SEMEUSE NICE</b>	<b>PING CLUB CAP D AIL</b>
<b>GSEM NICE</b>	<b>COLOMARS OLYMPIC CLUB</b>
<b>AO TOURETTE LEVENS</b>	

### Membres du comité présents :

**Michel VASSALO** Président  
**Nikita IONNIKOFF** Vice Président  
**Gérard LONGETTI** Secrétaire Général  
**Yves BERNIER** Membre  
**Jean René BLAIVE** Membre  
**Philip CHAPELLE** Membre  
**Michel DECORTE** Membre  
**Marielle DOGLIO** Membre  
**Rosine DEWARLINCOURT** Membre  
**Dominique GAIMARD** Membre  
**Olivier PERRET** Membre  
**Stéphanie PROUST** Membre  
**Juliana TAUT** Membre

---

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : [cdamtt@cdamtt.com](mailto:cdamtt@cdamtt.com) - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

**Membres excusés** : Pierre BENATO, Bernard GROSSO, Fabien HENRY, Stéphane MUZZIN, et François SAVELLI (Trésorier)

**Invités présents** :

**Mme Yolande LANZAS** Vice Présidente du CDOS des Alpes Maritimes représentant **M. Philippe MANASSERO**.

**M. Thierry ALBERTIN** Président de la Ligue PACA.

**Invités excusés** :

**M. PALIERNE**, Président de la FFTT.

**M. Eric CIOTTI** président du Conseil Départemental des AM et Mme **SEAGEL**

**M. Eric PAUGET** Conseiller Départemental Chargé des Sports.

**Mr Damien CARBONNEL** du Service Jeunesse, Sports et Vie Associative des AM.

**M Sébastien LEROY** Maire de Mandelieu – La Napoule, et **M Patrick SCALA** Délégué aux sports.

**15 h 00** : Le Président cite les personnalités excusées et remercie **Mme Yolande LANZAS** Vice Présidente du CDOS des Alpes Maritimes représentant **M. Philippe MANASSERO** et **Thierry ALBERTIN** Président de notre Ligue d'être aujourd'hui parmi nous, dans cette belle salle de Mandelieu

## **Assemblée Générale Extraordinaire**

Comme prévue à l'ordre du jour porté sur les convocations c'est l'Assemblée Extraordinaire portant sur les modifications de nos statuts (notamment changement d'adresse du Siège Social) et règlement intérieur qui est ouverte, le quorum relatif au nombre de voix étant atteint.

- Les principales modifications proposées **sur les statuts et le Règlement Intérieur**, envoyés préalablement aux clubs, sont brièvement rappelées à l'assistance, notamment deux changements importants:
  - o Le nombre de membres du Comité Directeur **passé de 19 à 17**.
  - o L'adresse du Siège Social de l'Association redevient : **385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE**.

**Les nouveaux textes des Statuts et du Règlement Intérieur sont adoptés à l'unanimité**

---

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : [cdamtt@cdamtt.com](mailto:cdamtt@cdamtt.com) - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

## **Assemblée Générale Ordinaire**

### **Intervention de Mme LANZAS et M.ALBERTIN**

**Mme LANZAS** remercie tout d'abord le CDAM et son Président Michel VASSALLO de l'inviter à se joindre à nous pour partager ces instants, pendant lesquels nous revenons sur l'activité de la saison, ses moments forts et résultats, bilans et projets.

Ces résultats sont bons pour le Tennis de Table et elle souligne le travail accompli dans nos clubs par tous les bénévoles, sans qui ces résultats ne pourraient pas être aussi bons !

Elle rappelle ensuite le rôle du CDOS dans sa généralité et souligne les actions entrant dans son domaine de compétence qui est le sport Santé.

Elle conclue son exposé en nous donnant quelques précisions sur l'avenir du CNDS, confirmant ce qui nous avait été dit lors de réunions avec la DDJS ou la FFTT.

**M.ALBERTIN** souligne lui aussi son attachement à partager ces moments d'assemblées générales, le bon travail effectué au sein de nos clubs et Comité et rappelle les défis qui nous attendent : Avenir du Sport en France, avenir de notre Fédération, avenir des gouvernances territoriales (Ligues et CD), avenir du CDNS, avenir de la situation financière de la Ligue pour terminer.

Il conclue en disant que malgré tout cela et le travail de réflexion et décisions qui nous attendent la motivation doit rester intacte !

### **Remise des récompenses et distinction d'honneur:**

Les diplômes sont remis par Nikita IONNIKOFF.

### **Approbation du compte rendu de l'AG 2018**

Le Président M.VASSALLO soumet au vote le compte rendu de l'Assemblée Générale du 9 juin 2018.

### **Celui-ci est adopté à l'unanimité**

### **Rapport moral du Président, Michel VASSALLO :**

Le Président lit son rapport moral (plaquette).

### **Ce rapport moral est mis à l'approbation des clubs et voté à l'unanimité.**

### **Rapport d'activités du Secrétaire Général :**

Voir plaquette AG.

Gérard LONGETTI commente très brièvement le texte de la plaquette en insistant sur les bons résultats de cette saison du CDAM en matière de licenciation (nous sommes notamment à toujours plus de 22% de licences féminines, loin devant les autres départements de la Ligue).

Il souligne à nouveau les efforts faits par le Comité pour accompagner ou aider les meilleurs jeunes, pour aider les clubs à se rapprocher des écoles ou favoriser la fidélisation des jeunes, et enfin l'engagement du même Comité auprès des clubs organisateurs de grandes manifestations médiatiques..

---

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : [cdamtt@cdamtt.com](mailto:cdamtt@cdamtt.com) - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

## **Compte rendu financier du Trésorier Général :**

Un dossier a été remis aux délégués des clubs présentant à la fois les comptes pour la saison 2018/2019 et le budget prévisionnel pour la saison 2019/2020.

Le trésorier étant absent se sont le Vice Président et le Secrétaire Général qui commentent les différents documents en s'appuyant sur un diaporama de présentation.

## **Comptes saison 2018/2019 :**

### **Bilan au 31 mai 2019 :**

- L'actif immobilisé a une valeur comptable nulle (le matériel obsolète a été retiré du bilan en mai 2018),
- Pas d'achat immobilisé en 2018/2019,
- Pas de dotation aux amortissements,
- Solde des clubs débiteurs : la dernière facture a été transmise très récemment aux clubs débiteurs,
- Charges à payer : quelques frais de JA et de mission, l'aide prévue pour le championnat de France qui s'est déroulé à Antibes, des aides pour les clubs envoyant des joueurs aux championnats de France,
- Excédent de l'exercice : 4 415,24 € (constitué majoritairement – 3 000 € - par la facturation décalée de la participation de la Ligue aux actions de développement au titre de la convention qui nous lie).

### **Rapprochement bancaire :**

- Vérification des soldes comptables par rapport aux relevés bancaires

### **Compte de résultats :**

- Présentation sous deux formes (analytique et comptable)
- Charges :
  - Réalisation de 84% des dépenses prévues,
  - Compétitions : conforme au budget prévisionnel
  - Elite départementale : dépenses inférieures aux prévisions pour le déplacement des sélections et les aides pour le critérium fédéral
  - Formation : pas d'actions de formation de dirigeants ni d'action de détection,
  - Promotion : aides aux organisations à Antibes,
  - Administration : dépenses maîtrisées
- Produits :
  - Aide 2017/2018 de la ligue au titre de la convention pour l'aide aux actions de développement enregistrée sur cette saison (3000 euros)
  - Compétitions (engagements) = 29 % des produits
  - Montant subventions = 25% des produits.
  - FFTT (licences, affiliations, mutations) = 33 % des produits

---

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : [cdamtt@cdamtt.com](mailto:cdamtt@cdamtt.com) - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

### **Rapport des vérificateurs aux comptes :**

- Le rapport de vérification des comptes, lu à l'assemblée par Martine DORDOR, recommande de voter le quitus au trésorier.

### **Vote du quitus au Trésorier :**

**Les comptes de la saison 2018/2019 sont approuvés à l'unanimité**

### **Désignation des vérificateurs aux comptes :**

**Martine DORDOR et Bruno BASSO sont confirmés dans cette fonction par un vote de l'assemblée, à l'unanimité.**

### **Présentation et vote du budget prévisionnel et des tarifs 2019-2020:**

Le budget prévisionnel 2019/2020 est présenté sur les mêmes documents que le compte de résultats pour permettre une comparaison entre le réalisé de la saison qui se termine et le prévisionnel de la prochaine saison.

A partir de la saison prochaine, le CNDS disparaît au profit de l'Agence Nationale du Sport. Les demandes de subventions des structures affiliées seront gérées par les fédérations.

Une subvention auprès du Fond de Développement de la Vie Associative a été sollicitée.

Les tarifs correspondant à ce budget prévisionnel sont détaillés :

- Mutations : plus de part départementale à partir de la saison prochaine. Une augmentation de 5 euros sur la part départementale est proposée pour les mutations de mai 2020.
- Uniformisation des tarifs des licences dans la Ligue. La part départementale baisse pour certaines catégories de licences et augmente pour d'autres. L'impact sur les ressources du CD ne devrait pas être significatif.
- La part départementale n'est pas modifiée pour les inscriptions au critérium fédéral.
- Tarifs compétitions :
  - Suppression des amendes pour absence non excusée aux finales individuelles
  - Feuilles de rencontre du championnat :
    - Suppression des amendes pour mauvaise rédaction (GIRPE)
    - Création amende pour non saisie sur SPID
- Les aides en faveur des clubs sont également détaillées :
  - Promotion féminines :
    - Prime challenge féminin : 900 €

---

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : [cdamtt@cdamtt.com](mailto:cdamtt@cdamtt.com) - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

- Nouveau club :
  - Prise en charge du coût des licences traditionnelles à concurrence de 500 €
  - Inscription gratuite d'une équipe en championnat senior
- Aides aux déplacements CF National (jeunes)
  - N1 : 80 € pour chacun des 4 tours
  - N2 : 50 € pour chacun des 4 tours
- Aides en faveur des clubs et des joueurs
  - Aides jeunes PPF : Aides exceptionnelles sur présentation d'un dossier et accord du Comité Directeur (critères : liste PES ou minimum N1 au CF), aides en faveur de l'élite départementale
  - Participation aux championnats de France individuels : 100 € par participant au championnat de France jeunes et vétérans
- Aides sur les formations :
  - Gratuité formations Arbitre de Club
  - Aide sur les formations (entraîneurs, arbitres et dirigeants) :
    - 100 € pour les diplômes fédéraux
    - 25 € pour AR et JA1
    - 45 € pour JA2 et JA3
    - Autres formations : étude de la demande et accord du CD
- Le budget prévisionnel prévoit également de nouvelles actions :
  - Développement dans de nouveaux territoires,
  - Mise en avant des valeurs d'éthique et citoyenneté dans toutes les actions et notamment de formation (cadres techniques et dirigeants),
  - Soutien aux sections sportives dans les collèges sélectionnés.

**Le budget prévisionnel et les tarifs sont approuvés à l'unanimité par les délégués de clubs présents.**

**Désignation des Délégués aux Assemblées Fédérales :**

**Michel VASSALLO et Nikita IONNIKOFF sont désignés dans cette fonction par un vote de l'assemblée, à l'unanimité.**

Aucune question diverse n'étant à l'ordre du jour le Président clôt ensuite l'Assemblée Générale 2019 à 17h00 et invite les participants à partager le pot de l'amitié.

Le Secrétaire Général  
Gérard LONGETTI

Le Président  
Michel VASSALLO





---

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : [cdamtt@cdamtt.com](mailto:cdamtt@cdamtt.com) - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>